La Grève des Mineurs

La situation dans les Bassins

Lens, 10 avril.

Durant la nuit, de nombreuses patrouilles ont circulé aux abords des fosses, parce que les grévistes ont prié : Vive la grève ! — et ont chanté. La cavalerie dispersait les attroupements.

On compte 832 descentes dans les mines de Lens. Le chômage reste complet dans les concessions de Bourges, Drocourt, Courrières, Garvin, Ostricourt, Ferfay, Nœux-les-Mines, Meurchin et Liévin.

Le nombre total des grévistes est de 46.247 ; il y a donc une augmentation de 1.5.

Les tentatives de débauchage

La nuit dernière, une bande de grévistes a tenté d'envahir la fosse 2 à Lens ; ils ont été repoussés par les troupes. Une bagarre s'est produite. Une arrestation a été opérée, mais le prisonnier a été enlevé des mains des gendarmes.

La surexcitation estvive dans tout le pays.

Aux mines de Bruay, tous les ouvriers travaillent ; les tentatives de débauchage faites par les grévistes ont été vaines.

A la fosse 6, à Nœux-les-Mines, un grand nombre de ouvriers ont empêché quelques travailleurs de descendre. Les grévistes se sont promenés en cortège à travers la ville drapeaux en tête.

Il ont été jusqu'à Bruay, mais ils ont été dispersés par la troupe.

Ils ont dû se réfugier dans le bois de Labussière, poursuivis par la cavalerie, sans avoir réussi dans leurs tentatives.

A Marles, on constate une reprise du travail. Denouvelles troupes sont arrivées à Bruay.

Les attentats

M. Jules Delbecq, âgé de 40 ans, surveillant travaillant au chemin de fer du Nord, à Carvin, se rendait hier matin à son travail lorsqu'il a été attaqué par des grévistes qui l'ont frappé et blessé fortement à la tête.

La nuit a été assez agitée à Fouquières, où des manifestations contre les témoins de l'attentat de la nuit précédente, se sont produites. La gendarmerie a dû entourer et protéger la maison de la femme Ringard qui avait, dans sa déposition, désigné trois grévistes comme les auteurs de l'attentat. Lesmanifestants ont lancé des pierres contre les gendarmes, il y a eu une arrestation et sept procès-verbaux.

Encore la dynamite

Deux cartouches de dynamite ont été découvertes à Hénin-Liétard, sous les fenêtres de deux ouvriers non grévistes ; au coron de Douai 25 et 26, en face de la gendarmerie. Ces cartouches étaient recouvertes d'une épaisse couche de terre, suffisante pour augmenter la force de l'explosion. Il n'y avait pas de mèches. Elles contenaient 33 grammes de nitroglycérine, 5 grammes de coton azotique, 10 grammes de nitrate de potasse et 2 grammes de farine de bois.

Ces cartouches d'une longueur de 5 centimètres sont du diamètre d'une pièce de 5 centimes. Elles ont été fabriquées en juin 1905.

A 1 heure du matin, une explosion a eu lieu sur la voie ferrée près de Montigny-en Gohelle.

A Nœux-les-Mines, vers 1 heure du matin, une cartouche de dynamite a été placée sur le seuil de la maison du mineur Emile Podevin, qui demeure près de la fosse 8 à Verquin. Elle a fait explosion, la porte de la maison a été arrachée et les vitres ont été brisées. Les maisons voisines ont également subi quelques dégâts.

Les concessions des compagnies

On affirme de source sûre, que les Compagnies ont décidé d'accorder aux ouvriers ce qu'ils demandent, à savoir : un moyen de contrôle de l'application du salaire de base de 6 fr. 76.

Le Congrès des mineurs se tiendra mardi ; il nommera des délégués qui entendront les délégués des patrons leur faire cette déclaration. Il est à espérer que le conflit prendra fin aussitôt après.

A Alais

Alais, 10 avril.

Les ouvriers de la Rochebelle ont eu avant hier dimanche une réunion dans laquelle la grève a été décidée par 169 voix sur 183 votants. Dans la nuit, les grévistes ont parcouru la ville, des chants révolutionnaires ont retenti de toute part.

Hier dès cinq heures, quelques mineurs, parmi lesquels des étrangers à la mine, étaient postés au bout du pont de Rochebelle et munis de gourdin attendaient les ouvriers qui se rendaient au travail. Un mineur nommé Peyre a été frappé légèrement, il est vrai, mais assez pour nous démontrer l'état d'esprit qui anime les grévistes. Ces derniers étaient groupés à côté du café Pic. La passerelle du quai a été démolie pour empêcher la circulation de ce côté. Au moment où j'écris ces lignes, le commissaire central accompagné de deux agents et d'un secrétaire de police, arrive sur les lieux. Il est trop tard, car beaucoup d'ouvriers décidés à travailler en ont été empêchés dès la première heure.

Les grévistes déclarent qu'ils sont décidés à faire vio ence demain et à arrêter même les mécaniciens et chauffeurs. L'animation est vive.

Quelques ouvriers du puits Fontanes, sont par esprit d'imitation, sont parce qu'ils en ont été empêchés, ne se sont pas rendus au travail aujourd'hui.

Les mineurs du poste du jour ont pu sortir sans difficultés. Ceux du poste de nuit, brutalement arrêtés, ont dû rebrousser chemin. L'un d'eux a été assailli par six grévistes ; son état est grave.

Près de 100 ouvriers sont postés à certains passages et gourdin à la main, joignent les coups aux menaces.

A Pleure qu'il est, le force armée n'a pas encore fait son apparition. L'animation va toujours croissant. De graves désordres se préparent pour demain.

Les mineurs des Etats-Unis

Philadelphie, 10 avril.

On assure que les propriétaires de mines d'anthracite regretteront aujourd'hui la proposition d'arbitrage des mineurs et affirmeront de nouveau que toutes les questions en litige ont été réglées par la première commission d'arbitrage de la grève.

L'Eruption du Vésuve

Naples, 10 avril.

Plusieurs bouches s'étant ouvertes hier matin dans le cratère du Vésuve, de toutes ces bouches jaillissaient des flammes. Le volcan paraissait un immense brasier. Les explosions étaient extrêmement violentes et fréquentes. Des matières incandescentes de fort volume étaient projetées à de grandes hauteurs et retombaient en pluie de pierres au milieu de tourbillons de fumée et de cendres.

Des secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans un rayon de plus de trente kilomètres.

A quatre-vingts kilomètres de Naples à Bovino, un mélange d'eau et de sable noir épais s'est abattu sur la ville.

Sur Portici tombe une pluie de *lapilli* embrasés. En plein jour, on ne voit pas à une distance de trois pas. La mer est agitée.

Dans l'après-midi d'hier, une explosion plus formidable s'est produite : le cône supérieur du volcan venait de s'effondrer.

A San-Giuseppe, la population vivait de quitter l'église principale, quand celle-ci s'est effondrée ; il y a eu cependant quelques victimes.

San-Sebastiano n'est plus qu'une ruine.

Ainsi que cela se produit toujours dans les grandes désastres, des torrents humains se précipitent de tous côtés, courant au hasard, sans savoir où. Villes et Villages sont abandonnés en toute hâte.

Le cimetière de Torre-Annunziata, dans la partie supérieure de la ville, est un lac de feu.

A la piazza del Popolo, qui est voisine, des maisons s'enflamment et brûlent. Des habitants, bloqués par les s'avancent vers les communes vésuviennes, il fait un temps horrible.

La pluie de cendres enveloppe l'horizon ; on ne voit pas le Vésuve à cent mètres ; on n'aperçoit pas les maisons de San-Giovanni. Des voitures emportant des fugitifs et des malades passent continuelle ment. Le spectacle est épouvantable.

A Resina, les soldats ont allumé les réverbères et cependant l'obscurité est complète.

Un violent ouragan de sable et de cendre empêche la respiration. Les automobiles de la suite royale ne peuvent pas vaincre les difficultés de la route et doivent s'arrêter. Les souverains continuent pourtant leur voyage.

La population de Portici entoure l'auto nobile de M. Sciandra, ministre des finances, et implore son aide. M. Sciandra répond que la population a assuré que Portici ne courait aucun danger. M. Sciandra télégraphie cependant à Naples d'envoyer quelques steamers du port de Granatelle.

Les souverains trouvent Torre-Annunziata désert ; il n'y a que la troupe gardant la ville et transportant les meubles.

Les souverains arrivent jusqu'au courant de la lave. Ils restent à Torre-Annunziata une heure, visitant tous les lieux du désastre.

Ils sont allés ensuite à Ottajano, Santa-Anastasia, Cercola, Somma-Vesuviana, c'est-à-dire qu'ils ont fait tout le tour du Vésuve.

Le temps s'améliore. Une légère pluie tombe. On voit maintenant le Vésuve dans toute sa grandeur. Le vent pousse la fumée vers le sud-ouest direction. Des processions de femmes passent continuellement, portant des croix, demandant grâce et pitié.

La Catastrophe de Courrières

Les Sauveteurs arrêtés par les Grévistes

Les ingénieurs de la Compagnie de Courrières ont encore manqué de sauveteurs cette nuit. Comme seuls les ingénieurs de l'Etat ont le droit de réquisition, la situation pourrait devenir critique si cet état de choses se prolongeait, et la remise des fosses sinistrées pourrait être sérieusement compromise ; d'autant plus qu'on a remarqué, cette nuit une recrudescence assez alarmante du feu.

Les ingénieurs de la Compagnie se plaignent que les grévistes arrêtent les sauveteurs et les empêchent de descendre. Cette version est corroborée par les rapports de la gendarmerie, qui signalent que, cette nuit, des manifestations se sont produites à Salsaumines et que les grévistes, pendant que les sauveteurs descendant par le n° 3, se rendaient au n° 6 pour extraire du charbon, se sont opposés à leur descente.

Des fils de fer ont été tendus dans les rues des corons ; la gendarmerie et la cavalerie ont dispersé les grévistes.

Par contre, M. Basly déclare que le syndicat a reçu des déclarations de mineurs, disant qu'ils ne demandaient pas mieux que de coopérer au sauvetage, mais qu'une fois au fond, au lieu de les employer aux travaux de réfection des galeries ou de relève des cadavres, on les emploie à faire du charbon. Le syndicat des mineurs laisse à ceux qui les ont faites, notamment devant la commission parlementaire, la responsabilité de ces déclarations.

Mort du Directeur du Creusot

Le Creusot, 10 avril.

Une dépêche de Saint-Nazaire nous apprend que M. Geny, directeur général de la Société des usines du Creusot, venu dans cette ville pour assister au lancement du croiseur-cuirassé l' « Ernest-Renan », à la construction duquel nos usines ont coopéré, a été tué hier matin, en tombant d'un échafaudage pendant qu'il visitait les chantiers de Penhouet.

M. Geny n'était âgé que de 45 ans.

Cette mort tragique causera une émotion considérable dans notre ville où M. Geny jouissait d'une grande considération pour sa haute valeur et l'aménité de son caractère.

Saint-Nazaire, 10 avril.

L'accident dont M. Geny a été victime s'est produit hier matin, à 11 heures. Le directeur des usines du Creusot est tombé de l'échafaudage sur lequel il se trouvait dans une fosse de 5 mètres de profondeur. Il s'est fracturé le crane. La mort a été instantanée.

CHRONIQUE ROUGE

Tentative d'assassinat

Samedi soir, en rentrant de la mine de Saint-Amour, M. Maréchal, fermier à Condal, a été attaqué sur la route qui longe la forêt, par trois individus qui, après l'avoir roué de coups et déposé de la petite somme d'argent qu'il rapportait le traînèrent dans le taillis, le croyant mort.

Vers le milieu de la nuit, malgré ses bessures très graves et une perte de sang considérable la malheureuse victime revint à elle et après des efforts inouis parvint à gagner sur le matin la ferme la plus voisine. C'est là qu'elle reçut les premiers soins du docteur Barbet qui la fit admettre à l'hôpital de Saint-Amour. L'état du blessé est grave mais on espère le sauver.

Déjà a eu lieu un commencement d'enquête. Espérons que la justice sera plus heureuse cette fois-ci qu'elle le fut dernièrement à Domsure et à Villemotier.

Une octogénaire brûlée vive

Un incendie s'est déclaré au hameau de Vendage, commune de St Beauzire, près Le Puy (Haute-Loire), dans une maison habitée par Mme Tiveyrat Marguerite, veuve Chazelle, âgée de 80 ans.

M. Chazelle fils a aperçu qu'une épaisse fumée s'échappait de la cheminée et de la croisée de la maison habitée par sa mère, accourut aussitôt sur les lieux du sinistre. Il essaya d'ouvrir la porte du rez-de-chaussée qui n'était point fermée à clef, mais les flammes activées par le courant d'air le repoussèrent.

Plusieurs courageux sauveteurs essayèrent à leur tour de pénétrer dans l'intérieur de la maison pour arracher des flammes Mme Tiveyrat, mais l'incendie se propageait avec une telle rapidité que bientot la toiture s'effrondrait ensevelissant sous ses décombres l'infortunée octogénaire que les efforts héroïques de son fils et des habitants ne purent arracher à la mort.

Quelques heures après, le corps de la veuve Chazelle était trouvé complètement carbonisé au milieu des décombres.

Des renseignements recueillis, il résulte que la victime avait l'habitude de placer dans son lit un chaufe-pieds. On suppose que c'est ainsi qu'elle a communiqué le feu à la maison qu'elle habitait seule depuis une douzaine d'années.

La Grève des Mineurs

DANS LA LOIRE

La grève est déclarée

Dissous d'abord que les Mineurs réunis hier à la Salle des Conférences, ont voté par acclamation la Grève générale pour ce matin.

Les causes du conflit

Les causes du conflit actuel ne sont pas purement économiques ; on y retrouve la vieille rancune qui existait entre le Syndicat de la Loire et la Fédération des mineurs.

Le secrétaire de la Fédération, le citoyen Bouchard, a été, nous l'avons dit, violemment pris à partie dans la réunion qui s'est tenue hier matin à la Bourse du travail. On nous assure qu'il a été même l'objet de voies de fait de la part de quelques-uns des mineurs qui mènent contre lui une campagne acharnée.

Le grand grief que certains meneurs du syndicat font à Bouchard c'est de vouloir temporiser et empêcher une grève qui à les entendre se produirait à un moment très opportun.

On l'accuse n'avoir partie liée avec la Préfecture et même avec les Compagnies des mines, mais nous croyons qu'il y a avant tout dans ce conflit entre la Fédération d'une part et le syndicat d'autre part une question de suprématie.

Ajoutons que, dans le congrès qui s'est tenu dimanche soir, le citoyen Bouchard se prétendant mis à l'écart par le syndicat avait refusé de prendre part d'être nommé secrétaire de ce congrès et que l'on dut insister pour le *faire revenir sur sa parole.*

Les entrevues d'hier

Hier, à 2 heures, les délégués des mineurs étaient convoqués à la Préfecture ; la discussion fut très longue et après avoir délibéré entre eux les mineurs réduisaient leur demande à une augmentation de 40 centimes.

A 5 heures, les délégués ouvriers quittaient la Préfecture, ils étaient aussitot remplacés par les directeurs des Compagnies auxquels M. Massie fit part des concessions de leurs ouvriers.

La discussion entre tous les délégués ouvriers réunis dans la salle de la commission départementale a été très longue. Elle a abouti à une diminution dans les exigences.

Les mineurs réclamant toujours une augmentation de salaires avant l'arbitrage, mais ils ne réclament que 0 fr. 40 par jour au lieu de 0 fr. 50 demandés précédemment. En revanche, ils disent qu'ils ne peuvent descendre plus bas.

Les directeurs consentent proposèrent une augmentation de 0 fr. 20 pour les ouvriers de l'intérieur et de 0 fr. 10 pour ceux de l'extérieur mais avec suppression de la prime de 1 et demi pour cent. On fit part des offres nouvelles aux ouvriers convoqués à nouveau par le préfet. Celui-ci insista vivement pour leur acceptation. Pour l'arbitrage, il dit que la différence entre l'offre et la demande était peu importante et ne portait en somme que sur 0 fr. 20. Dans ces conditions, il était inutile d'avoir recours à un conflit violent d'autant plus que les directeurs, dans un but de conciliation, feraient peut-être des offres meilleures.

Les délégués ouvriers ont paru ébranlés, mais ils n'ont pas donné de réponse de suite. Ils ont demandé à réfléchir et à prendre conseil

Un nouveau congrès était décidé pour ce matin 9 heures, et directeurs et ouvriers quittaient la Préfecture à 8 heures.

Le congrès des mineurs

Pendant l'entrevue de la Préfecture et dès 6 heures du soir, la vaste salle de la nouvelle Bourse du travail, cours Victor-Hugo, s'emplissait de mineurs et jusqu'à huit heures, moment où s'est ouverte la séance un véritable flot humain s'est engouffré dans l'édifice.

On peut évaluer à 4.200 le nombre des auditeurs qui, pour s'occuper, manifestaient diversement, alors que dehors pendant ce temps une formidable clameur répercutait aux échos le cri de : Vive la grève !

Deux délégués du conseil fédéral, Boulle et Plotton, assistaient au congrès.

C'est Duranton, un ami du citoyen Escalier qui préside. Les citoyens Manval, Beauregard et Escalier ont pris successivement la parole. Ils ont fait un violent appel à la grève.

Escalier a dit que les mineurs de Montceau et d'Alais n'attendaient qu'un signal de la Loire pour marcher. Puis il s'est élevé en critiques véhémentes contre le comité fédéral qui, par ses atermoiements, a empêché les ouvriers d'obtenir une satisfaction immédiate (sic) et puis à l'approche des élections, le gouvernement interviendra et les ouvriers seront victorieux.

La grève est votée par acclamations.

Escalier reprend la parole : Puisque, dit-il, les mineurs devront se lever de bonne heure et se porter aux abords des puits pour empêcher [illegible] même par autre chose que par le cœur.

Après l'ordre du jour, il a été décidé de former un comité de grève. Les mineurs de Saint-Etienne ont décidé de former ce comité n'ayant plus confiance dans le comité fédéral. Saint-Etienne désignera deux délégués et chacune des autres organisations désignera ses délégués personnels en réunion publique.

La séance est ensuite levée.

La prochaine réunion aura lieu aujourd'hui, à 6 heures, et les autres jours, pendant toute la durée de la grève, à 9 heures du matin, à la Bourse du travail, cours Victor-Hugo.

La situation

Ce matin, les Compagnies déclarent que les deux tiers de leurs ouvriers ne se sont pas présentés pour prendre le travail ; il est probable que demain le mouvement aura englobé tous les puits et que la grève sera générale.

Des mesures d'ordre sont prises par les autorités, et il est probable que toute manifestation sera empêchée.

FEUILLETON DU STEPHANOIS

(99)

LE

Compagnon de Chaîne

Par Georges PRADEL

PREMIÈRE PARTIE

— C'est étrange, murmura M. de Laitres, lorsqu'elle se fut éloignée. Qui dirait que cette superbe créature, avec son regard honnête, ses yeux si doux, est la femme et la complice d'un bandit ! Aline ne me l'avait pas vantée, elle avait été frappée de l'étrange beauté de cette créature. Et quel charme dans la voix ! Une voix de cristal ! Tout cela, comédie. En tout cas, ils ne croient bien échoper. S'ils viennent me surprendre, ils trouveront à qui parler.

Deux heures s'écoulèrent, la nuit puivait son cours. M. de Laitres, prêtant l'oreille au moindre bruit, avait cru entendre que sa voisine s'était décidée à prendre du repos.

Mais tout à coup il tressaillit : on marchait derrière la porta sur la pointe des pied.

Il ferma les yeux à demi et à lueur de la bougie qu'il avait gardée allumée, il aperçut, entre ses paupières plissées, un homme qui entrait lentement dans sa chambre.

C'était Bernard Paloque.

Ce devait être lui, du moins. Robert reconnut ce regard féroce, inoubliable, ces yeux étincelants, à prunelles mouchetées de points sanguinolents, dont on lui avait tant parlé. Lui seul avait intérêt, du reste, à pénétrer ainsi, à pas de loup, glissant dans l'ombre comme une bête venimeuse, et pour éviter tout bruit, retenant jusqu'à sa respiration.

M. de Laitres, un bras replié sous sa tête, l'autre caché sous son traversin, demeurait accablé sur son lit. Il feignait de dormir d'un sommeil de plomb, comme une masse inerte, anéantie par la commotion, brisée par la chute.

Le forçat, avançant lentement le bras, prit le verre qui était demeuré sur la table de nuit, et l'approchant de ses yeux, le flaira, éprouvant une joie sans mélange à le trouver vide.

— Il dort comme une p'oche, murmura-t-il en se parlant à lui-même. On lui tirerait des coups de canon aux oreilles qu'il ne ferait pas seulement « ouf ». Mais il faut prendre ses précautions et faire la chose en douceur, afin que les curieux n'aient rien à y voir. Après tout, en le trouvant raide au jour, personne ne s'étonnera, après le saut périlleux d'hier au soir, qu'il s'ait claqué dans la nuit.

Il retourna sur le palier, prêtant l'oreille, la bouche ouverte, sondant l'obscurité et le silence de la nuit.

Rien : dans les combles, l'éclat de rire bête d'une fille et un chant obscène d'ivrogne sur ses fins.

— Pourvu que l'autre ne s'éveille pas non plus, reprit-il en continuant son soliloque. C'est ça qui ne serait pas gai. Elle en ferait des potins et des histoires. Allons, faut qu'il y passe. Les mains suffiront, car pour le sang, — il eut un rire muet, — c'est pas que ça soit salissant, mais ça laisse des traces.

Et en murmurant ces derniers mots, il avançait ses mains énormes crispées qui se préparaient à saisir Robert par le cou, et, l'étranglant d'une pression, à le faire passer de vie à trépas durant son sommeil.

Mais il sarrêta dans son mouvement. Il eut un brusque et bruyant soubresaut en arrière et laissa échapper un épouvantable juron.

De l'ombre, derrière lui, une voix sourde, mais terrible et chargée de menaces, venait de se faire entendre. Elle lui disait :

— Que fais-tu là, Bernard ?

C'était Thérèse.

Après une journée de fatigue et de labeur, après la dernière émotion de la soirée, la tache terminée, tache si ingrate et si dure, elle avait essayé de prendre du repos.

Paloque, lui, n'avait pas envie de dormir. Eveillé comme une pochée de souris, il s'était mis à lire, suivant Thérèse du coin de l'œil, et prêtant l'oreille au moindre bruit de sa respiration.

Bientot elle était devenue d'une cadence régulière, et cependant lourde, pénible. S'approchant, il avait pu se convaincre que la jeune femme dormait d'un profond sommeil. Et alors, avec des lenteurs et des précautions de Peau-Rouge, il s'était préparé à commettre le coup ! Mais voilà que, tout à coup, Thérèse s'était levée, elle l'avait suivi... Et au lieu de lui répondre tout simplement : « Je suis venu parce que j'ai cru que le blessé m'appelait. J'ai cru qu'il avait besoin de moi », il perdait la tête ; la colère résultant de l'occasion manquée, lui montait à la gorge, il oubliait toute prudence et se retournait menaçant contre Thérèse, pour lui faire payer cher sa curiosité.

Le sommeil de Thérèse était profond, mais agité, hanté d'images sanglantes et lugubres. Elle voyait le jeune ouvrier roulant sur le sol, et derrière lui, par la fenêtre béante, le visage de Bernard illuminé d'une expression de joie satanique. Elle l'apercevait encore, à travers les vitres, et les nuages de son anéantissement, menaçant, terrible, s'avançant, ses énormes mains étendues, pour étrangler le blessé.

Elle s'éveilla en sursaut, baignée d'une sueur glacée. La chambre était sombre, lugubre. Une odeur de crime y planait. Par l'interstice de la porte filtrait un rayon de lumière, à travers lequel elle perçut les mouvements de Bernard.

Il s'était arrêté, revenant en arrière, passant sa tête hideuse pour s'assurer de son sommeil. Elle suffoqua, pétrifiée par l'épouvante.

Cette vision qu'elle avait déjà eue de Paloque préparant la chute du malheureux garçon revint la frapper.

Avait-elle donc réellement jugé son sort à celui d'un assassin ?

Paloque, de nouveau, avait traversé le palier. Alors, lentement, sans bruit, elle s'était vêtue ; elle s'était avancée les pieds nus jusqu'à toucher Bernard, elle avait vu de près son épouvantable physionomie, l'expression sinistre de sa face, ses mains menaçantes et déjà convulsées ; et alors elle lui avait dit de cette voix indignée, lugubre, qui résonnait comme un glas sourd :

— Que fais-tu là, Bernard ?

Paloque s'était retourné furieux, et lui mettant la main sur la bouche :

— Tais-toi, avait-il dit à voix basse, tais-toi ou je te tue !

Mais, avec un mouvement de colère, elle lui échappa, se mit hors de portée de ses serres et, sans s'émouvoir de la menace :

(A suivre).

ANEMIE, CHLOROSE

FLUEURS BLANCHES, NEURASTHÉNIE CONVALESCENCE, SUITES de FIÈVRES CROISSANCE, PERTE D'APPETIT AGE CRITIQUE, GRIPPE, SURMENAGE

Guérison radicale et rapide par l'ELIXIR de S. VINCENT de PAUL

Seul Fortifiant assimilable au monde entier.

Admis par la Société de Secours des Colonies.

Le seul employé par les Sœurs pour les Enfants et par les Sœurs Malades.

Exiger la forme : CONFITURE de S. VINCENT de PAUL et écarter les imitations dangereuses.

Exiger la marque SOLIDE de CHANTAL, 1826, Rue St-Dominique, Paris.

Dépôt : Paris, 3, Rue Bernhard, Paris. Toutes Pharm. Etranger.